

Vos questions / nos réponses

# Substitution

Par [Profil supprimé](#) Postée le 22/06/2010 08:53

Quelle est la différence entre le subutex et la méthadone ?

---

**Mise en ligne le 22/06/2010**

Bonjour

Le Subutex et la Méthadone ont en commun d'être deux traitements de substitution destinés à des patients présentant des dépendances majeures aux opiacés.

Le Subutex a pour principe actif le chlorhydrate de buprénorphine. Il a pour particularité d'avoir un "effet plafond" : c'est à dire qu'au delà d'un certain seuil qui peut varier d'un individu à l'autre, l'effet n'augmente plus avec la dose.

Il se présente sous forme de comprimés qui peuvent faire l'objet d'un usage détourné. Le comprimé peut ainsi être pilé jusqu'à obtenir une poudre qui sera ensuite sniffée ou injectée.

La buprénorphine ne donne pas d'effet euphorique ou sédatif\* (\*réduction de la nervosité) même à dose élevée. Le risque de surdosage est donc très limité lorsque ce traitement est utilisé seul (sans y associer d'autres produits) et correctement.

Il peut être délivré en centre de soins en toxicomanie comme en médecine générale.

Le chlorhydrate de Méthadone est un traitement opiacé dont le profil est similaire à celui de la Morphine.

Il est en principe proposé aux patients pour lesquels le Subutex n'a pas suffi à stabiliser leurs consommations ou qui détournaient le traitement de son usage. Il peut aussi concerner des personnes toxicomanes souffrant de troubles psychiques.

Contrairement au Subutex, la Méthadone est un traitement pour lequel il existe un risque de surdosage, par dépression respiratoire dans les heures qui suivent la prise. Ce traitement fait donc l'objet d'une surveillance médicale très stricte, au moins dans les premiers mois de traitement.

La méthadone se présente dans la grande majorité des cas sous forme de flacon-dose de sirop, qui rendent quasiment impossible son usage détourné.

Le traitement existe aussi sous forme de gellules destinées aux patients les plus stabilisés. La prescription de ce traitement débute uniquement dans des centres de soins en toxicomanie ou dans le cadre d'une médecine hospitalière et s'accompagne d'un suivi psycho-social.

Cordialement.

---